

CONFÉRENCE

Paris, mercredi 11 juin 2014,
la matinée de 8h00 à 11h00.



Chapitre français



La justice négociée et l'impact sur les entreprises : *Peuvent-elles encore rompre l'encerclement ?*

Ces dix dernières années, la lutte contre la fraude et la corruption a mis en évidence la confrontation de deux modèles radicalement différents, voire antagonistes pour les entreprises : l'un principalement américain, largement fondé sur la justice négociée et l'autre français, plutôt attaché à la sanction judiciaire. Est-ce un changement de paradigme comme semblent l'évoquer les auteurs du livre "Deals de justice" (PUF, 2013) ?

La justice transactionnelle ne serait elle pas ainsi l'émergence d'un nouveau modèle de régulation de la mondialisation économique par le droit ?

Devant ce changement de modèle et les nouveaux défis qui s'ouvrent à l'entreprise, comment réagissent les autorités françaises ? Ont-elles développé une stratégie devant ces enjeux et le nouveau droit mondial qui se profile ?

Dans ce contexte nouveau et déstabilisant pour les acteurs économiques, la justice transactionnelle américaine favorise dans son dispositif l'enquête interne au cœur même des organisations concernées. Quelles places et quels rôles pour les auditeurs et investigateurs, assistant les investigations des "law firms" ? Comment pourrait évoluer l'implication des auditeurs et investigateurs en France dans ce système en profonde mutation ?

Skadden

Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP

INSEAD

The Business School
for the World®



BUSINESS
INTEGRITY
SERVICES

Paris, mercredi 11 juin 2014

Au siège de la Fédération Française de Football,
87 Boulevard de Grenelle, Paris 75015.

Programme

8h00 - 8h30 Accueil.

8h30 - 8h45 Bienvenue et introduction : **Francis Hounnongandji**, *Associé-gérant d'Allied Business Controls & Président de l'ACFE France.*

8h45 - 10h45 Table ronde.

Intervenants :

Pierre Servan-Schreiber, *Avocat aux barreaux de Paris et New-York (Cabinet SKADDEN) & Co-auteur du livre "Deals de justice", (PUF, 2013) ;*

Claude Mathon, *Magistrat à la Cour de Cassation & ancien Directeur du Service Central de la Prévention de la Corruption (SCPC) ;*

Sylvie Kandé de Beaupuy, *Senior Vice-Président & Chief Compliance Officer du Groupe TECHNIP ;*

Stéphane de Navacelle, *Avocat aux barreaux de Paris et New-York (Cabinet Navacelle Avocats) & Membre associé de l'ACFE ;*

Irène Luc, *Conseillère à la Cour d'appel de Paris, Ex-chef du service juridique de l'Autorité de la concurrence et Co-Auteur du livre "Esprit de corruption" (Le Bord de l'Eau, 2012).*

Modérateur : **Jean-Paul Philippe**, *Ex-Chef de la Brigade Centrale de la Lutte contre la Corruption & Vice-Président de l'ACFE France.*

10h45 - 11h00 Conclusion & annonce de la prochaine conférence sur le thème : **"Valoriser les programmes d'éthique et de conformité des entreprises : différenciation compétitive, retour sur investissement en termes de stratégie, opérations, finances, profitabilité et réputation."** par **Francis Hounnongandji**, *Associé-gérant d'Allied Business Controls & Président de l'ACFE France.*

Préparation à l'examen de la certification Certified Fraud Examiner (CFE) : cours de révision intensive du 24 au 27 Juin 2014 à Paris. Nous contacter au formation@acfe-france.fr ou visiter le site www.acfe-france.fr